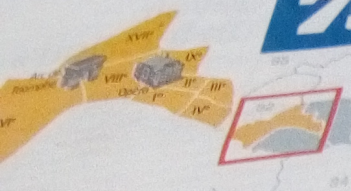

PRÈS DE CHEZ VOUS

ux abords de l'école : it aux parents

sa demande, sept campagnes d'évaluation de la qualité de l'air intérieur ont été menées entre février 2018 et janvier 2019 pendant toute la durée du chantier de restructuration » de l'école.

Et souligne : « En avril 2018, le dioxyde d'azote (NO_2) a été mesuré avec des valeurs inférieures au seuil de 40 microgrammes par m³ (NDLR : norme maximale fixée par l'OMS) à l'intérieur de l'établissement, au 4e étage et une concentration extérieure autour de 55 microgrammes par m³, dans la cour ».

s Bourbons

le « Napoléon et les siens » Perrin, 2018), et Charles- conservateur au départe- manuscrits de la BNF et « La famille royale au éditions Perrin, 2018). historiens reviendront ns croisés de l'ancien- vale et de celle du futur s Français. Entrée li- tion préalable (sur le Leu).

s formes

ermis de marier au sport et celle coliers ont ainsi nis en fauteuil Cette pratique bon, mais as- permet aux r dans des es des vali- s petit et

ment ap- on entre eau, ca- nce de et, an- uteuil laillé

E.B.

ers

La pêche de la discorde

Port de Javel-Haut (XVe), hier. « La plupart des pêcheurs ne tuent pas les poissons, mais les relâchent », affirme Fernandino, qui vient régulièrement sur les quais de Seine.

Des défenseurs de la cause animale ont mené hier une action pour réclamer son interdiction. Les pratiquants, eux, ne comprennent pas.

XVe

PAR NICOLAS GUYARD

CE N'EST PAS UN POISSON D'AVRIL. A l'initiative de l'association Paris Animaux Zoopolis, une vingtaine de militants de la cause animale ont manifesté hier à 14 heures sur la passerelle Debilly (XVIe) pour demander l'interdiction de la pêche dans la capitale. L'association a aussi mené une campagne d'affichage dans le métro. « J'ai vu leurs affiches. Je trouve qu'elles jettent le discrédit sur les pêcheurs, qu'elles les font passer pour des sauvages », déplore Marc, Parisien de 45 ans qui travaille dans l'industrie.

Au pied du viaduc d'Austerlitz (XIIIe), pas dérangé par les bruits du métro aérien, l'homme remonte son moulinet et replace son worm, un leurre souple. Entre deux péniches amarrées, le coin n'est pas mauvais, car les poissons se réfugient ici et viennent y chercher la nourriture.

> **« PARCE QUE LE POISSON EST IMPROPRE À LA CONSOMMATION EN RAISON DE LA POLLUTION DE L'EAU, ON N'AURAIT PAS LE DROIT DE LE PÊCHER ? »**
> MARC, 45 ANS

Parmi les vingt-cinq espèces de poissons recensées dans la Seine à Paris intra-muros (35 en Ile-de-France), il prend souvent des sandres, des brochets et des silures. « Vraiment, je ne comprends pas cette polémique, poursuit Marc. Parce que le poisson est impropre à la consommation en raison de la pollution de l'eau, on n'aurait pas le droit de le pêcher ? Mais la pêche est un loisir. J'ai une carte de pêche, je respecte la réglementation. » Laquelle interdit la commercialisation et la consommation animale ou humaine des poissons prélevés dans la Seine et ses canaux (arrêté préfectoral n° 2010-555). Même son de cloche chez Ferdinando, autre pêcheur parmi les 9 000 détenteurs d'un permis de pêche dans la capitale et en petite couronne. « C'est un sport. Ce n'est pas comme la chasse. La plupart des pêcheurs ne tuent pas les poissons, mais les relâchent. On respecte la nature », explique le jeune pizzaïolo de 32 ans, qui lui pêche au maïs sur les quais du port de Javel-Haut (XVe). « Dès qu'il fait beau, je viens ici, je travaille à cinq minutes. La pêche me détend, j'évacue tout mon stress. » Sa plus belle prise ? « Une carpe de 15 kg ! »

Que répondre aux défenseurs de la cause animale qui invoquent la souffrance des poissons ? « Les poissons ont des cartilages dans la bouche, il n'y a pas de nerf. On ne les blesse pas. Et on enlève l'ardillon », la contre-pointe sur le hameçon empêchant le poisson de se décrocher, se défend Marc. Vraiment, il ne comprend pas : « La pêche a toujours existé à Paris. »

« Faire souffrir, ce n'est pas un loisir »

L'ASSOCIATION PARIS ANIMAUX ZOOPOLIS

HIER après-midi, la vingtaine de militants de la cause animale réunis sur la passerelle Debilly (XVIe) scandent : « Faire souffrir, ce n'est pas un loisir ». Le happening est organisé par l'association Paris Animaux Zoopolis, qui demande l'interdiction de la pêche à Paris. « Les poissons souffrent, ont des émotions comme les autres animaux. Les extraire de l'eau les exposent à la suffocation. Surtout, il n'y a aucune réglementation sur les hameçons. Et les pêcheurs, même s'ils n'ont pas le droit de les consommer, ne sont pas obligés de les relâcher », dénonce Amandine Sanvisens, cofondatrice de Zoopolis. Derrière leur banderole, la conseillère (LFI) de Paris du XIXe, Danielle Simonnet, est venue soutenir l'association : « Il faut évoluer dans notre perception de la souffrance animale. C'est pour ça que j'avais l'an dernier exprimé un vœu au Conseil de Paris qui relève du bon sens : puisqu'on ne peut pas manger ni commercer les poissons, autant tout simplement interdire la pêche à Paris. Les animaux ne sont pas nos jouets. »

N.G.

Passerelle Debilly (XVIe), hier.

LP/N.G.